



425 rue du Pont, Mont-Laurier
(819) 623-1540
cldal.com
info@cldal.com

FONDS NOUVEL ENTREPRENEUR

support financier aux entrepreneurs désirant
créer ou acquérir une première entreprise

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ ET CONDITIONS *



DÉPENSES ADMISSIBLES

- Dépenses en capital
- Fonds de roulement des opérations



PROJETS ADMISSIBLES

- Projet en démarrage ou de relève issu de l'un des secteurs d'activité admissibles**
- Pour une personne n'ayant jamais été en affaires
- Sur le territoire de la MRC d'Antoine-Labelle



AIDE FINANCIÈRE

- Subvention non remboursable
- N'excède pas 10% des dépenses admissibles
- Minimum de 1 500 \$, maximum de 5 000 \$

* Conditionnel à l'approbation du projet et à la disponibilité des fonds

** Demandez la liste des secteurs d'activité admissibles à votre conseiller